

Réf: Dossier N° 051049

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « RADYAN »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA, Lot 349, Ilot 34

Aux termes de la DNSV et de l'ACTE AUTHENTIQUE en date du 20/10/2021 reçus par Me CASTELLANO-SEWANOU G. AIMEE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 26/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RADYAN »

Objet : L'exercice de la profession d'Urbaniste;

L'aménagement foncier;

L'appui, le conseil, la formation aux collectivités ou toutes prestations se rapportant aux activités d'urbanisme ou d'ingénierie et toutes activités connexes;

L'élaboration d'études techniques et administratives se rapportant aux activités d'urbanisme ou d'ingénierie et toutes activités connexes;

Toutes prestations de services et de conseils relatives aux domaines de l'ingénierie, l'aménagement et l'environnement ;

L'ingénierie sociale;

L'import et export.

Et, plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou de nature à favoriser le développement de tout ou partie des activités de ladite société.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA, Lot 349, Ilot 34

Dirigeant(s) : M TRAORE MANDJOU AMIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04906 du 09/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32598/GTCA/RC/2021 du 09/12/2021

